

# DEMANDE D'ENGAGEMENT

JEUDI 27 & VENDREDI 28 AOÛT 2026



## INFORMATIONS ÉQUIPAGE & VÉHICULE

	Premier pilote (permis obligatoire)	Second pilote (permis obligatoire)
NOM		
PRÉNOM		
DATE DE NAISSANCE		
CODE POSTAL		
TÉLÉPHONE		
EMAIL		
ALLERGIES ALIMENTAIRES		
TAILLES	HOMMES : S M L XL XXL XXXL FEMMES : XS S M L XL XXL	HOMMES : S M L XL XXL XXXL FEMMES : XS S M L XL XXL

MARQUE	
ANNÉE	
MODÈLE	

Attention ! Merci de bien vouloir compléter de façon lisible.

Les deux permis de conduire et la carte grise seront exigées lors des vérifications administratives du mercredi 26 août à Savines le lac.

Un email ou un message téléphonique de confirmation valant engagement vous sera adressé en retour

### Alpes Provence Tours Events

2 rue Antonin Coronat, Les Jardins de Clémence A13,  
05000, GAP, FRANCE  
ou par mail à 24heuresdeshautsalpes@orange.fr

#### CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATION

RÈGLEMENT :  OUI  NON

MONTANT :

MODE :  VIREMENT  CHÈQUE  ESPÈCES

# PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

## CONTENU DE L'ENGAGEMENT

### L'ADHÉSION

- L'adhésion 2026 à l'association ALPES PROVENCE TOURS EVENTS
- Une contribution à l'opération caritative de l'édition
- Le tarif membre pour la prochaine édition

### L'ÉPREUVE

- L'encadrement logistique d'un staff de 30 bénévoles
- Le Road Book et le carnet de bord
- La plaque officielle de l'épreuve
- Un Pack GPS Tracking de notre prestataire (prévoir caution)
- Les adhésifs pour le véhicule (n° identification, pare-soleil, partenaires)

### SÉCURITÉ

- Le gardiennage du véhicule
- La présence d'un véhicule de dépannage
- Un parc fermé pour les remorques

### RÉCOMPENSES ET SOUVENIRS

- Les deux trophées "Finisher"
- Les deux plaques collector
- Les deux diplômes des Maîtres des cols
- Les deux sièges pliants paddock
- Deux polos
- Deux casquettes

### RESTAURATION

Du café d'accueil à votre arrivée (jeudi matin), à l'apéritif dînatoire de l'arrivée (vendredi soir), les repas, le petit-déjeuner et tous les petits ravitaillements en cours d'épreuve sont inclus dans l'engagement.

### HÉBERGEMENT

- Le bivouac du jeudi soir est inclus dans l'engagement.
- En revanche les éventuels hébergements des nuits précédentes ou suivantes ne sont pas inclus. Toutefois, pour ceux qui le désirent, nous tenons à disposition une liste d'hôtels aux tarifs préférentiels à Savines-le-Lac et à proximité.
- Vous noterez qu'un service de navette sera en mesure de vous acheminer de votre hôtel au site de départ en cas de besoin grâce à notre partenaire DAGA Mercedes Benz.

### COCHEZ VOTRE FORMULE D'ENGAGEMENT:

Engagement 'early booking', avant le 25 mai 2026:

- 1 800€** pour les voitures d'avant 1996
- 1 900€** pour les voitures d'après 1996

Engagement après le 25 mai 2026 :

- 1 900€** pour les voitures d'avant 1996
- 1 990€** pour les voitures d'après 1996

Engagement spécial pour les adhérents des associations suivantes (au moins 1 membre par équipage entre le 1er janv et le 31 dec 2025) :

- A.P.T.E (Alpes Provence Tours Events)
- A.P.S.A 05 (Association pour la Promotion du Sport Automobile dans les Hautes-Alpes)
- A.C.O (Automobile Club de l'Ouest)

**1 750€** quelle que soit la catégorie

Date limite d'inscription complète : **3 août 2026**

### COCHEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT:

- Chèque à l'ordre d'ALPES PROVENCE TOURS EVENTS
- Virement bancaire sur le compte ci-dessous



**BANQUE POPULAIRE  
AUVERGNE RHÔNE ALPES**

Titulaire du compte/Account holder  
ASS ALPES PROVENCE TOURS EVENTS  
LES JARDINS DE CLEMENCE A13  
2 RUE ANTONIN CORONAT  
05000 GAP

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1680 7001 3537 0941 0821 113  
Code Banque 16807

BIC (Bank Identification Code)  
CCBPFRPPGRE

N° du compte  
37094108211

Clé RIB  
13

Domiciliation/Paying Bank  
BPAURA GAP TOKORO

# RÉGLEMENT DE PARTICIPATION

## VÉHICULES ET PARTICIPANTS ADMIS

La participation aux 24 HEURES DES HAUTES-ALPES ne requiert ni licence de pilote, ni homologation du véhicule, ni assurance spécifique. Les participants doivent être tous munis d'un permis de conduire valide. Les deux permis de conduire et la carte grise seront exigées lors des vérifications administratives. Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation de l'événement et ne seront pas communiquées à des tiers non autorisés. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

En cas de non présentation des documents, l'organisation se réserve le droit de ne pas autoriser le départ pour l'équipage concerné.

Les véhicules admis à prendre le départ doivent faire partie d'une des deux catégories suivantes :

- Véhicule historique d'avant 1996
- Véhicule Sport ou Supercar

Pour connaître l'éligibilité de votre véhicule, veuillez contacter l'organisation.

Le comité de sélection de ALPES PROVENCE TOURS EVENTS se réserve le droit de refuser tout véhicule.

Les véhicules doivent être en tous points conformes au Code de la route. Les participants doivent veiller au bon état général de leur auto, en particulier des pneumatiques, de l'éclairage, de la fixation de la batterie et des ceintures de sécurité (si requises par la loi). La conformité au code de la route des véhicules est sous la responsabilité des participants. L'organisation effectuera un contrôle sécurité, d'assurance et administratif des véhicules. Aucun changement de véhicule participant inscrit n'est possible sans autorisation préalable de l'organisation.

## ÉPREUVE

Nous rappelons que l'épreuve se déroulant sur routes ouvertes non neutralisées, les participants et leurs éventuelles équipes d'assistances s'engagent à respecter le Code de la route, les divers arrêtés préfectoraux ou municipaux ou les autres consignes liées à la traversée de zones classées.

Pour leur propre sécurité et celle des autres, les participants doivent respecter l'itinéraire du road-book. L'information sur les consignes de sécurité figure dans le road-book remis aux participants, en plus d'un briefing avant le départ et des informations en direct par téléphone. Le briefing est obligatoire pour prendre le départ des 24 HEURES DES HAUTES-ALPES.

Les participants ne doivent pas gêner la circulation ni troubler l'ordre public. En cas de comportement dangereux d'un participant, l'organisation se réserve le droit de demander au passager de prendre le volant du véhicule. En cas de récidive, les organisateurs se réservent le droit d'exclure l'équipage sans remboursement. Le départ, l'arrivée et les vérifications techniques se tiendront au Pôle Culturel de Savines-le-Lac dans les Hautes-Alpes.

## ADHÉSION

En s'inscrivant, les participants acceptent d'adhérer à l'association pour l'année civile en cours.

## REMISE DES PRIX

Les 24 HEURES DES HAUTES-ALPES ne comportent pas de classement officiel. La remise des prix se veut conviviale et basée sur des critères non compétitifs.

Tous les participants se voient attribuer le trophée de finisher. A aucun moment une quelconque notion de vitesse ou temps impartis sur route n'intervient.

## ASSISTANCE MÉCANIQUE

Des équipes de mécaniciens et des véhicules sont présents pour porter assistance tout au long de l'itinéraire. Si la panne est trop sérieuse nous organiserons un remorquage vers le parc d'assistance ou bien le garage de votre choix dans la région gapençaise.

## CONCIERGERIE

Pour leur confort, les participants qui le souhaitent peuvent confier leurs bagages à l'organisation qui les transportera vers le bivouac ou bien les conservera sous clef, dans le QG de Savines-le-Lac. N'oubliez pas d'y apposer les étiquettes fournies par l'organisation.

## GARDIENNAGE

Du mercredi après-midi au samedi matin, le parc est gardé pendant la nuit par un membre de l'organisation.

## DROITS D'IMAGE

En s'engageant, les participants autorisent l'organisation à utiliser les éventuelles images prises pendant l'événement dans le strict cadre de la promotion et la communication des 24 HEURES DES HAUTES-ALPES ainsi que des événements organisés par ALPES PROVENCE TOURS EVENTS et de ses partenaires.

## DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés selon les conditions générales sur la seconde page de l'engagement. La date d'envoi de l'inscription complète avant le 25 mai 2026 donne droit à un tarif early booking. En cas d'inscription au tarif adhérent d'une des trois associations citées, une preuve peut être exigée par l'organisation.

Dans le cadre de circonstance exceptionnelle, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de l'événement pour garantir la sécurité de tous, sans aucune contrepartie.

En cas d'annulation de la part des organisateurs, l'intégralité du montant de votre inscription vous sera remis. En cas de décision administrative/prefectorale, l'organisation ne pourra être tenue responsable et que le remboursement pourra être partiel et non complet vis à vis des frais déjà engagés.

- En cas d'annulation de votre part avant le 3 juillet 2026, l'intégralité du montant de votre inscription vous sera remis sans besoin de justificatif.
- En cas d'annulation de votre part entre le 3 juillet 2026 et le 3 août 2026, l'organisation se réserve le droit de conserver 300€ par équipage pour les éventuels frais engagés, sans aucune contrepartie.
- À partir du 3 août 2026, l'organisation se réserve le droit de conserver 500€ par équipage.

La non présence le jour du départ même pour le motif d'une panne ne vaut pas comme une demande d'annulation. Le participant s'engage ainsi lors de son inscription à ce que son véhicule soit en état de prendre le départ.

## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription doivent être remis complet au plus tard le 3 août 2026 sans pièces manquantes. Les demandes d'engagement étant supérieures aux places disponibles, nous vous recommandons de nous retourner très rapidement votre dossier d'inscription complet, les confirmations se faisant par ordre d'arrivée des bulletins. L'envoie d'une demande d'inscription ne compte pas comme une acceptation par l'organisation.

## ASSURANCE

Les 24 HEURES DES HAUTES-ALPES sont une manifestation de loisir ayant pour but de rassembler des propriétaires de véhicules de collection ou d'exception, en dehors de toute notion de vitesse, de compétition ou de course. Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance automobile responsabilité civile vis-à-vis des tiers et de l'assurance des dommages pouvant être subis par leurs véhicules. Il leur est recommandé de vérifier l'étendue de leurs garanties auprès de leur assureur avant l'épreuve. L'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, mais celle-ci ne se substitue pas aux assurances individuelles obligatoires.

Les véhicules circulant sur route doivent être conformes au Code de la route et notamment être munis d'un certificat d'immatriculation, d'un certificat de contrôle technique (si requis) en vigueur et d'une assurance valable. Les participants renoncent à engager la responsabilité de ALPES PROVENCE TOURS EVENTS en cas d'accident corporel, matériel ou immatériel.

Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi française. Tout litige sera soumis à la compétence des tribunaux de Gap.

Nous, soussignés, acceptons les conditions générales ainsi que le règlement de la manifestation,

Fait à ..... le .....

Signature participant 1

Signature participant 2

Alpes Provence Tours Events.

2 rue Antonin Coronat,

Les Jardins de Clémence A13,

05000 GAP France

ou par mail à 24heuresdeshautsalpes@orange.fr

Un email ou un message téléphonique de confirmation valant engagement vous sera adressé en retour